

**DU certificat de sciences criminelles****Financement**

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

**Organisme responsable et contact**

UNIV DE BORDEAUX-COLLÈGE  
DROIT SCIENCE POLITIQUE  
ÉCONOMIE GESTION - SERVICE  
FORMATION CONTINUE

**Nathalie BOURDON**  
05.56.84.65.45  
nathalie.bourdon@u-bordeaux.fr

**Accès à la formation****Publics visés :**

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

**Sélection :**

Dossier

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 6 : Licence, licence  
professionnelle, BUT (Niveau 6  
européen)

**Conditions d'accès :**

Peuvent s'inscrire pour une année d'études et  
présenter l'examen en vue de la délivrance du  
Certificat : - les titulaires d'une Licence en  
Droit, A.E.S., Psychologie, Sociologie,  
Sciences de l'homme (ethnologie -  
anthropologie), Biologie, Sciences ou  
Médecine - les éducateurs spécialisés  
diplômés, - les officiers de police judiciaire -  
les titulaires d'un diplôme ou titre jugé  
équivalent ORGANISATION

**Prérequis pédagogiques :**

TITULAIRE D UNE LICENCE - les titulaires  
d'une Licence en Droit, A.E.S., Psychologie,  
Sociologie, Sciences de l'homme (ethnologie -  
anthropologie), Biologie, Sciences ou  
Médecine - les éducateurs spécialisés  
diplômés, - les officiers de police judiciaire -  
les titulaires d'un diplôme ou titre jugé  
équivalent ORGANISATION

**Contrat de  
professionnalisation  
possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

L'enseignement dispensé par l'Institut de Sciences Criminelles s'adresse à tous ceux qui se destinent aux carrières de la Magistrature et du Barreau, de la Gendarmerie et de la Police, de la Médecine légale et de l'expertise, aux fonctions de psychologue, d'éducateur ou d'agent de l'Administration pénitentiaire.

**Contenu et modalités d'organisation**

**SEMESTRE 1 Criminologie générale \* 35 h 30 Droit des mineurs \* 35 h 30 Criminologie clinique \* (Psychiatrie et psychologie criminelles) 35 h 30 Sociologie criminelle 21 h 20 SEMESTRE 2 Droit de la peine \* 35 h 30 Criminalistique \* (Police technique et scientifique - Médecine légale) 35 h 30 Histoire du droit pénal\* 35 h 30 Philosophie du droit pénal 21 h 20**

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

**Validation(s) Visée(s)****> Attestation de fin de formation****Et après ?****Suite de parcours**

**Non renseigné**

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00234486</b>	du 06/09/2021 au 29/04/2022	Pessac (33)	<b>UNIV DE BORDEAUX- COLLÈGE DROIT SCIENCE POLITIQUE ÉCONOMIE GESTION - SERVICE FORMATION CONTINUE</b>		Non éligible	